



Pour une véritable **formation de qualité** **des enseignant.e.s et des CPE** de la maternelle à l'université

Se former pour enseigner : un droit, une obligation, une nécessité !



La FSU, qu'est-ce que c'est ?

Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Elle défend un Service Public d'Education de qualité, se donnant l'objectif et les moyens de la réussite de toutes et tous.

Elle développe un syndicalisme de lutte et de propositions, un syndicalisme offensif, unitaire, démocratique et tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.

Le Conseil de l'INSPE, qu'est-ce que c'est ?

Le conseil d'école regroupe des représentant.e.s élu.e.s (personnels enseignants, non enseignants, usager.ère.s) et des personnalités désignées par l'université et le rectorat. Il adopte le budget, définit les modalités d'examen, les parcours de formation, se prononce sur les recrutements.

Les élu.e.s FSU y porteront vos revendications pour améliorer les conditions d'études et de travail.

Le 4 décembre 2019

VOTEZ

FSU

Crise de recrutement, déficit de formation et surcharge de travail pour les étudiant.e.s et les stagiaires, conditions de travail des formateur.rice.s et de tous les personnels

Formation des enseignant.e.s en danger !

Le ministère de l'Éducation Nationale dévoile peu à peu son projet destructeur de réforme de la formation des enseignant.e.s.

Pour la FSU et ses représentant.e.s, une autre politique est possible. Pour permettre la réussite de tous les élèves et la réduction des inégalités, il faut des enseignant.e.s en capacité de relever **les défis d'une école ambitieuse et inclusive, lieu d'enseignement de savoirs complexes** développés par notre société moderne.

Pour développer les savoirs nécessaires à l'exercice du métier, la formation initiale doit être **appuyée sur la recherche universitaire et sur des stages accompagnés par des équipes plurielles** d'enseignant.e.s de différents statuts.

En URGENCE

La FSU revendique :

Dans l'intérêt de tous les usager.ère.s :

- ▶ Dans toutes les INSPE, l'augmentation des moyens humains et budgétaires, financés par le Ministère de l'Education Nationale.
- ▶ Des conditions de travail respectueuses de toutes les catégories de personnels et d'usager.ère.s.
- ▶ Le maintien et le développement des 10 centres départementaux dans l'Académie.

Pour les étudiant.e.s :

- ▶ Des parcours adaptés à tous les étudiant.e.s.
- ▶ Des droits d'inscriptions ne dépassant pas ceux du master.
- ▶ L'exonération de la CVEC.
- ▶ La mise en place de pré-recrutements massifs dès la licence et le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiant.e.s se destinant aux métiers de l'enseignement.

Pour les stagiaires :

- ▶ L'affectation au plus près de leur domicile.
- ▶ Un temps de service réduit à un tiers temps afin de pouvoir suivre une formation au métier.
- ▶ Des formations réellement adaptées aux parcours antérieurs, professionnels et universitaires des stagiaires.
- ▶ Un suivi des stagiaires et de leur validation dans une logique de formation et non d'évaluation.
- ▶ Le renforcement des équipes pluri-catégorielles de formateur.rice.s.

Quelle formation des enseignant.e.s dans le projet Blanquer ?

- ✓ **Mise en responsabilité de classe d'étudiant.e.s** dès la L3, de répétiteur.rice.s s à remplaçant.e.s.
- ✓ **Perte du statut protecteur de fonctionnaire stagiaire** pendant la formation pour celui d'enseignant.e contractuel.le précaire.
- ✓ **Diminution du volume** de la formation universitaire
- ✓ **Mise sous tutelle des INSPE et de leurs personnels avec transformation des ESPE** en INSPE (Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Education) avec sélection des directeurs.rice.s d'INSPE par les rectorats **vers une mise au pas des directions des INSPE et des personnels**.
- ✓ **Renforcement du rôle de l'employeur dans le cadrage des contenus et des volumes des masters MEEF**.
- ✓ **Formation des stagiaires réservée à des formateurs.rice.s « de terrain »** vidant les INSPE de leurs formateur.rice.s (enseignant.e.s chercheur.e.s) au profit d'un modèle de formation "sur le tas", pour une adaptation immédiate à l'emploi.

*Nos candidat.e.s...
... vos futur.e.s
représentant.e.s*



Collège F : Conseil d'école (USAGER.ERE.S)

- **GUERIN** Alexandre, stagiaire PE 31
- **BENAVIDES** Elise, stagiaire PLC
- **MASSOT** Stéphane, stagiaire PLC
- **BALOCCO** Elsa, stagiaire PE 31
- **CORET** Yann, stagiaire PLC
- **ROMANIN BRITTEN** Virginie, PES 82
- **JACQUIN** Pierre stagiaire PE 31
- **MAZEAU** Marie stagiaire stagiaire PLC

Les propositions de la FSU pour une autre réforme de la formation

La qualité du système éducatif repose en grande partie sur ses enseignant.e.s et CPE. Investir des moyens financiers et humains publics pour leur formation est une nécessité absolue afin de répondre aux enjeux d'une véritable **démocratisation du système éducatif**. Pour la FSU, les métiers de l'enseignement sont des **métiers de concepteur.rice.s**, à haute responsabilité sociale, qui nécessitent un même niveau de qualification (Master) à tous les échelons du système éducatif.

✓ **La possibilité d'un continuum de formation** en amont et en aval du master, incluant une entrée progressive dans le métier et une formation continue tout au long de la carrière, car former un.e enseignant.e est un processus qui demande du temps.

✓ **La possibilité de modules de pré-professionnalisation proposés dès la licence**, notamment pour les pré-recruté.e.s, permettant de s'orienter et d'appréhender la façon dont se sont construits les savoirs scolaires.

✓ **Une formation initiale intégrée, et progressive** articulant les dimensions professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche, en lien avec des stages encadrés et préparés permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.

✓ **Un cadrage de la formation et de la validation** inscrit dans la loi assurant un niveau et des contenus de formation identiques sur tout le territoire.

✓ **Des formations adossées à la recherche** prenant en compte les derniers éléments de celle-ci et développant les capacités de réflexion et conception sur le métier.

✓ **Faire vivre des équipes pluricatégorielles pour la formation des enseignant.e.s** dans le respect des spécificités de chacun.e des intervenant.e.s.

✓ **Des aides pour financer et permettre de faire les études dans de bonnes conditions dès la licence** : dispositifs de pré-recrutements massifs permettant une prise en compte des années d'étude dans la future carrière et la retraite, sans temps de service devant élèves.

Personnels et usager.ère.s ne doivent pas être des variables d'ajustement de politiques nationales ou locales.

Pour faire entendre votre voix, dans l'INSPE de Toulouse Occitanie-Pyrénées auprès des présidences d'université, auprès du rectorat, pour dire NON au projet de réforme Blanquer, votez et soutenez nos candidat.e.s de la liste FSU.

Le 4 décembre 2019

VOTEZ

